

## CHAN NAK ( 1891- 1954 )



### Issu d'une famille de mandarins du Palais

- Né en 1892 à Phnom-Penh.
- Son père était mandarin à la Cour du roi NORODOM puis du roi SISOWATH .

### Carrière dans la magistrature cambodgienne

- A 15 ans, il est reçu au concours d'élève interprète du Protectorat en 1907. Trop jeune pour obtenir un emploi administratif, il poursuit ses études au collège Sisowath à Phnom-Penh (jusqu'en 1909), puis suit en France des cours de l'Ecole Coloniale (section Magistrature).
- A son retour, il entre dans la magistrature cambodgienne où il y fait toute sa carrière.
- En 1923, il obtient un siège à la Cour d'Appel de Phnom-Penh.
- En 1927, il accède après concours à la Juridiction d'Annulation.
- Nommé par la suite suppléant du Ministre de la Justice, il parvient aux plus hautes fonctions judiciaires du Royaume en qualité de Président de la Juridiction d'Annulation (Cour de Cassation cambodgienne)
- En 1941, il est nommé ministre de la Justice du Gouvernement royal.
- Il est également conseiller fédéral.
- Commandeur de l'Ordre Royal du Cambodge.
- Chevalier de la Légion d'honneur.

## Espace politique : un haut-mandarin au service de son roi

- Ministre de la Justice dans le 1° gouvernement du Cambodge présidé par le roi SIHANOUK (18 mars - 13 août 1945).
- Même fonction dans le 3° gouvernement du Cambodge présidé par le prince SISOWATH MONIRETH (17 octobre 1945 - 14 décembre 1946).
- Le 18 janvier 1948, il est élu par 221 voix sur 225 votants représentant des fonctionnaires de l'ordre judiciaire au Conseil du Royaume.
- A la même époque, il est un des promoteurs de « l'Association syndicale des fonctionnaires de l'administration cambodgienne ». Membre du Comité directeur de cette association.
- Il séjourne en France de mai à septembre 1949. Il est membre de la commission d'Application du traité franco-khmer (section justice et sûreté).
- Réélu au Conseil du Royaume au début 1950.
- Ministre de la Justice dans le 11° gouvernement du Cambodge présidé par le roi (3 mai - 31 mai 1950). Présente le 30 mai 1950 sa démission au souverain à la suite d'irrégularités qu'il estime avoir été commises lors de l'instruction de l'affaire de l'assassinat, le 14 janvier 1950, du Président du Conseil IEU KOEUS. Refus du roi.
- Même fonction dans le 12° gouvernement du Cambodge de SISOWATH MONIPONG (1° juin - 31 décembre 1950).
- **Membre du Conseil de Régence institué le 31 mars 1951.**
- **Désigné comme conseiller privé de la Couronne le 6 juin 1951.**
- Il accompagne le roi dans une croisière qu'il entreprend au Japon, en janvier 1952.
- Président du Conseil et ministre de l'Intérieur et de l'Information dans le 20° gouvernement du Cambodge (23 novembre 1953 - 6 avril 1954)
- Il est nommé président de la délégation cambodgienne chargée des négociations avec la France (Kret du 22 avril 1954).
- Il décède en 1954.